

Etude et Synthèse de textes

Conception ESCP BS

Session 2021

1 – LE SUJET

Le corpus se composait cette année de trois textes qui réfléchissent sur la façon dont on peut débattre et sur la place que la parole peut ou doit occuper dans l'espace public, question particulièrement importante sans doute pour des étudiants qui ont grandi avec les réseaux sociaux et qui voient autour d'eux se redéfinir l'ordre des discours.

Texte 1 – Montaigne, *Essais*, III, 8, 1595 (translation en français moderne, Guy de Pernon).

Texte 2 – Pierre-Henri Tavoillot, « Sauvons le débat ! », *Le Un*, n° 314 du mercredi 16 septembre 2020.

Texte 3 – Cynthia Fleury, *Ci-gît l'amer. Guérir du ressentiment*, Gallimard, 2020.

Les trois textes abordent la question du débat, des obstacles à son déroulement serein et fécond, et des conditions dans lesquelles il peut déployer toutes ses vertus. Débattre sans se battre apparaît comme un défi lancé à nos sociétés hyper connectées, dans lesquelles les technologies de communication semblent épuiser ce qu'elles devraient promouvoir et favoriser. Mais si les réseaux sociaux et autres outils de communication tendent bel et bien à exacerber les tensions dans les échanges d'idées et les discussions, il serait singulièrement réducteur de voir en ceux-ci la cause unique et récente de tels dérèglements. Le contrepoint apporté par Montaigne à deux auteurs contemporains invite à dépasser les explications purement conjoncturelles et à s'interroger sur la culture du débat à laquelle nous restons passionnément attachés.

PRESENTATION DES TEXTES

TEXTE 1 : MICHEL DE MONTAIGNE, *ESSAIS* (EXTRAIT DE III, VIII, « DE L'ART DE CONFERER »), 1595.

Le texte donné est la version modernisée et traduite par Guy de Pernon, linguiste et maître de conférences honoraire de l'université de Nantes, qui a procédé à la mise en français contemporain des *Essais* entre 2003 et 2008.

Le livre III, présenté par Montaigne comme le « troisieme allongail » de son œuvre après les deux livres des *Essais* de 1580, est composé entre 1585 et 1588, après que Montaigne a cessé ses fonctions de maire de Bordeaux et après l'échec de la première négociation qu'il a menée entre Henri III et Henri de Navarre. Dans cet ouvrage aux accents de bilan personnel, Montaigne se montre marqué par les déceptions politiques et le lent travail de la vieillesse, mais toujours bien décidé à analyser le rapport à autrui et au monde à partir de sa propre et personnelle expérience. Il consacre le huitième des treize chapitres à « l'art de conférer », et propose une méthodologie du débat dont il établit les règles, dans une perspective essentiellement pratique plutôt que théorique. Condition d'exercice de l'esprit critique qui implique un choix du partenaire et une intelligence de la relation, la conférence est la forme duelle de « l'essai », valorisant la spontanéité, la vivacité et l'improvisation. Commerce avec les autres, commerce avec soi-même, la conversation comme pratique vitale et vivante est non seulement un modèle de parole vive et de « franchise », mais encore un véritable art de vivre.

La structure du texte a pu déstabiliser les candidats, puisqu'elle adopte la liberté de composition, l'« allure poétique, à sauts et à gambades », revendiquée dans les *Essais* (III, 9). Mais la thématique en est clairement posée dès la première phrase, qui engage un éloge de la conversation définie selon un double enjeu, herméneutique et éristique.

§ 1 : Montaigne met d'abord l'accent sur la dimension agonistique de la conversation. L'antagonisme intellectuel est en effet indispensable : la discussion trouve son origine dans le désaccord. Il distingue la conversation des modèles de débat répertoriés. Malgré la mention des « Athéniens » et des « Romains », elle se différencie du dialogue platonicien dirigé par un maître de sagesse (et d'ignorance) : le modèle antique est plutôt celui de la convivialité. Les conversations de cour selon Castiglione (dans lesquelles le besoin de rigueur est subordonné au désir de séduction requis par le regard du prince) en sont un « vestige ». Il s'agit d'un exercice dynamique qui tient du jeu et du sport amical, sans préjudice ni récompense en dehors de lui-même.

Les § 2 et 3 proposent, *a contrario*, une critique des mauvais débatteurs, et des travers intellectuels et moraux qui entravent la conversation : la vanité, qui pousse à se donner en spectacle, la sottise, mais aussi l'incapacité à la supporter chez son interlocuteur.

On voit dans les § 4 à 6, à la lumière de l'expérience personnelle de Montaigne, que la conversation est un exercice recommandé dans un monde qui n'est qu'une « école d'inquisition », où il convient de se méfier des certitudes, à l'origine du dogmatisme et de l'obstination tyrannique, et où l'opinion trouve une réhabilitation dans son statut même d'opinion. La dimension éristique de la conversation en fait un exercice efficace d'amendement personnel ou d'avertissement, dans lequel l'âme peut trouver un plaisir vivifiant, non dénué d'une certaine rudesse, loin de toute parole autoritaire, dans la recherche commune d'une vérité qui reste un horizon.

→ Affirmation du caractère fructueux de l'affrontement dans la conversation.

→ Intérêt de la critique et de la confrontation d'opinions reconnues comme telles.

→ Éloge d'une franchise qui peut aller jusqu'à une forme de rudesse.

TEXTE 2 : PIERRE-HENRI TAVOILLOT, « SAUVONS LE DEBAT », ARTICLE PARU DANS *LE UN* (2020).

Le deuxième texte proposé est extrait du *1*, hebdomadaire créé à l'initiative d'Eric Fottorino en avril 2014. Le journal se présente sous la forme d'une seule feuille dépliant, correspondant à une heure de lecture, particularité formelle qui correspond à son parti-pris éditorial qui est de consacrer chaque numéro à une question d'actualité à travers les regards d'écrivains, de chercheurs, de philosophes, mais aussi d'artistes, de dessinateurs ou d'experts.

Le n° 314 du mercredi 16 septembre 2020 porte sur le thème du débat, et sa Une pose une question en titre : « peut-on encore débattre » ? Dans le climat actuel, la réflexion interroge la possibilité d'un débat sans pugilat, sur la liberté d'expression face aux nouvelles censures et sur le rôle des médias sociaux. Plus précisément, le texte est extrait de l'article de Pierre-Henri Tavoillot, philosophe et maître de conférences à l'université de Paris-Sorbonne. Il préside le Collège international de philosophie et a publié *Comment gouverner un peuple-roi ? Traité nouveau d'art politique* en 2019.

Le titre de l'article, « Sauvons le débat ! », propose des pistes d'analyse et de réponses à la culture du « clash » qui semble miner le débat public, et qui a fait l'objet d'une étude de Christian Salmon (*L'Ère du clash*, paru en 2019 chez Fayard). Polémique, insultes, montée aux extrêmes ou polarisation de l'échange composent un constat assez largement partagé.

La structure du texte est ici clairement mise en évidence. Une première partie, s'étendant sur les 5 premiers §, examine les origines du goût contemporain pour le *clash*, confrontation violente dont la pratique tend à se généraliser :

§ 1 : se pose la question des origines du goût pour le *clash*, confrontation violente dont la pratique tend à se généraliser. Tavoillot identifie 4 causes liées à un malaise systémique :

§ 2 : le désarroi face à un monde dont la compréhension est paradoxalement obscurcie par le foisonnement des informations, et la tentation qui en résulte de recourir à des stratégies simplificatrices : complotisme, binarité conflictuelle.

§ 3 : la solitude consécutive à l'individualisme des sociétés contemporaines : on y répond par une sorte de sociabilité du conflit, qui crée en outre l'illusion de la vérité.

§ 4 : l'impuissance du citoyen déçu par les promesses de la démocratie, qui conduit à créer l'illusion d'un pouvoir et d'une autonomie retrouvés par le biais des interventions sur les réseaux sociaux.

§ 5 : un désenchantement radical qui pousse à la reconstruction d'une cause à laquelle se vouer, et à la réactivation de la foi dans un salut sécularisé.

La seconde partie (§ 6 à 10) du texte développe la proposition d'une réponse à cette série de défis : le débat.

§ 7 et 8 : le modèle convoqué, dans une démarche quelque peu provocatrice, est celui de la *disputatio* médiévale : comme exercice à la fois d'expression et de pensée, et comme propédeutique à la controverse, c'est paradoxalement un remède possible au mal contemporain, qui ne comprend le désaccord que comme conflit et affrontement violent.

Les deux derniers § constituent un plaidoyer en faveur de la *disputatio* et de la culture générale, qui, contribuant au *sens commun*, ouvrent à l'intelligence de la complexité du monde et à sa transformation modeste et efficace.

→ Constat d'une généralisation contemporaine de l'affrontement violent.

→ Analyse de cette montée aux extrêmes par un malaise global lié aux évolutions de la société et du monde.

→ Proposition d'aller chercher dans un modèle ancien un moyen de répondre plus efficacement à ce malaise, en remotivant le débat.

TEXTE 3 : CYNTHIA FLEURY, *CI-GIT L'AMER. GUERIR DU RESSENTIMENT*, GALLIMARD, 2020 (EXTRAIT DU CHAPITRE 11 DE LA 3^E PARTIE, « L'ATTEINTE AU LANGAGE »).

Philosophe et psychanalyste, professeure au Conservatoire National des Arts et Métiers, professeure associée à l'École des Mines et directrice de la chaire de philosophie à l'hôpital Sainte-Anne, Cynthia Fleury consacre ses travaux aux outils de la régulation démocratique : *Ci-gît l'amer* poursuit la réflexion sur l'individuation et l'Etat de droit en interrogeant le « ressentiment », forme évoluée de la colère qui mine l'existence du citoyen en l'enfermant dans le ressassement, en l'isolant dans la rumination victimaire (par rapport au sort, à l'Etat, etc.) au risque de le couper de la communauté politique, alors que la démocratie invite justement à goûter l'amertume pour affronter les tentations qui la menacent.

Sa thèse est que le ressentiment ne peut pas fournir une réponse politique, et qu'au contraire il empêche tout agir politique, tandis que l'action politique est permise par la sublimation du ressentiment. Or, le ressentiment est une maladie typique des démocraties parce qu'il naît de l'exigence d'égalité (paradigme tocquevillien) : la radicalisation et la binarisation du débat public, typique des sociétés ressentimistes, sont favorisées notamment par l'usage des réseaux sociaux qui renforce cette pulsion du ressentiment.

La 1^e partie de l'ouvrage examine la façon dont le ressentiment peut toucher un individu, la 2^e partie la façon dont le ressentiment atteint une société. Le texte est extrait de la troisième partie, « La mer. Un monde ouvert à l'homme », dans laquelle sont envisagées des propositions pour surmonter la pulsion ressentimiste, et pour sublimer la tentation du ressentiment. Il y est plus précisément question de l'atteinte au langage, qui se trouve, par le ressentiment, vidé de sa substance régulatrice (qui est au cœur de l'Etat de droit). L'atteinte au langage est donc à la fois une atteinte à l'individu et à la collectivité.

§ 1 : Effets du ressentiment sur le langage : il est détourné de sa fonction d'expression et de communication pour devenir une arme de destruction de l'autre. En se généralisant, cette misologie (aversion pour le *logos*, c'est-à-dire pour le langage dans sa fonction de discussion et d'argumentation) révèle un ressentiment puissamment à l'œuvre aujourd'hui.

§ 2 : Conséquence : le langage se retourne contre lui-même, perdant sa puissance de symbolisation et de sublimation, au risque de sa pure et simple disparition, et avec lui, de celle de la culture et de la sociabilité, au profit de la pulsion violente et incontrôlable.

§ 3 et 4 : Cet usage perversi du langage trouve sur les réseaux sociaux un terrain particulièrement favorable à son épanouissement mortifère. La tendance est en outre favorisée par la dissymétrie que permet l'anonymat : la violence est d'autant plus grande que l'agresseur ne se fait pas connaître, contrairement à sa cible parfaitement identifiée. Le même mécanisme pulsionnel régit l'adulation. Individuel ou collectif, le harcèlement en ligne est le symptôme et la cause d'une dévaluation du langage à laquelle il est encore toutefois possible de résister, même si la tâche semble sans fin.

§ 5 et 6 : Conséquence sociale et collective : la constitution d'une cohésion sociale factice autour du bouc émissaire temporaire que chacun peut être appelé à devenir, alors que cette incitation à la haine révèle surtout la pulsion à l'œuvre chez un individu incapable de la reconnaître.

→ Effets délétères du ressentiment sur le langage devenu jaillissement pulsionnel.

→ Perte de sa capacité à réguler les rapports sociaux.

→ Des conséquences politiques et sociales dévastatrices.

Les trois textes comportaient ainsi chacun, mentionnées dans des proportions différentes, deux formes possibles de confrontation par la parole, une mauvaise et une bonne. Chez Montaigne, la bonne conversation prenait plus de place que les vaines postures (certes complexes à comprendre) ; chez Tavoillot, la *disputatio* pouvait servir de proposition pour contrer le dialogisme illusoire de l'indignation clivante (le *clash*) ; chez Cynthia Fleury, la logorrhée venimeuse du ressentiment domine et fait presque oublier le *logos*, mais il est mentionné comme un regret au moins. La proportion, dans le texte, entre bon et mauvais usage du langage est donc inversée par rapport à Montaigne, mais chaque texte comporte bel et bien les deux aspects du débat. Voir cette double polarité permettait de ne pas tomber dans un lissage abusif des textes, qui rendait la synthèse infidèle ou confuse, parfois complètement fausse et infidèle, d'autres fois trop ambiguë. Dire par exemple que le *clash* est une solution pour Tavoillot fausse son propos (surtout hors contexte, or la synthèse est destinée à faire comprendre des textes que le destinataire n'aurait pas lus), de même qu'écrire que Cynthia Fleury est contre le dialogue, violent par nature, ou contre le désaccord, par exemple, oublie qu'elle mentionne (pour le regretter, certes) la possibilité d'une parole fondée. Comprendre qu'il y avait dans chaque texte une réflexion sur des formes dénaturées du dialogue en corrélation avec les bonnes conditions d'un échange réel s'est révélé être un critère important pour la notation : les mauvaises copies n'ont vu aucune différence, les excellentes au contraire ont su rendre avec subtilité tous les points d'achoppement permis par cette combinatoire très féconde.

À partir de là, plusieurs pistes étaient possibles pour construire la question générale :

→ Est-il encore possible de débattre ?

→ Peut-on débattre sans se battre ?

→ Notre usage du langage nous fait-il perdre le sens commun ?

→ La polémique met-elle le langage et avec lui la société en danger ?

2 – Barème, attentes du jury

Compte tenu de ces entrées différentes au sein d'une même thématique, la première difficulté du sujet et donc la première attente du jury pour trier les 7 248 copies à évaluer consiste à identifier la problématique autour de laquelle il est possible de faire dialoguer les trois textes. Le jury attend également des candidats une bonne compréhension du positionnement et des thèses générales de chaque texte au regard de cette problématique. Il attend encore que cette compréhension donne lieu à une confrontation structurée et pertinente des argumentaires développés par chaque auteur. Enfin, comme chaque année, il est attendu du candidat que son propos se conforme au cadre formel spécifique à l'exercice (une question générale, suivie de trois points qui peuvent prendre la forme de questions, chacun d'entre eux développé par un paragraphe qui organise une réponse à partir des positions identifiées de chacun des textes proposés).

Certaines pénalités sont données :

- en ce qui concerne l'orthographe, après la tolérance pour les 3 premières fautes (sauf faute gravissime), un point est enlevé toutes les trois fautes, dans la limite de 4 points de pénalité.
- en ce qui concerne le nombre de mots : un point est enlevé par tranche de 10 mots manquants ou en excès par rapport à la fourchette indiquée (270-330 mots) ; 2 points de pénalité pour fraude.

Pour le reste, rappelons rapidement les règles de décompte des mots, qui semblent parfois ignorées par certaines copies : le mot est défini comme une unité typographique, c'est-à-dire comme une ou plusieurs lettre(s) isolée(s) par deux espaces, deux signes typographiques (apostrophe, trait d'union...), un espace et un signe typographique, ou un signe typographique et un espace. Ainsi, *a* compte pour un mot, *l'avion* pour deux mots, *c'est-à-dire* pour quatre mots. Tous les mots doivent être comptabilisés (y compris ceux des questions) ; en revanche et par convention, rappelons que le nom de l'auteur d'un des trois textes du corpus (avec ou sans son prénom, qu'il soit simple ou composé...) compte toujours pour un seul mot dans la synthèse. Ainsi, *François de La Rochefoucauld* ou *La Rochefoucauld* compte pour 1 mot si La Rochefoucauld est l'auteur d'un des trois textes dont il faut faire la synthèse. Signalons encore que le *t* épenthétique n'est pas compté (il n'a qu'une valeur phonétique et permet une meilleure articulation) : *dira-t-on* compte pour deux mots seulement.

À compter de la session 2022, on demandera aux candidats, outre le décompte général du nombre de mots employés en fin de synthèse, de mentionner les décomptes intermédiaires par cinquante mots.

Note moyenne 10,03

Écart-type : 3,80

3 – Remarques de correction

Difficultés à déterminer le centre de gravité de la réflexion

Impulsant l'orientation de la synthèse, **la question d'ouverture est déterminante**. Il s'agit d'identifier directement, le plus précisément et le plus clairement possible ce dont il est question à l'intersection de la réflexion des trois textes. Il convient également de soigner la formulation de cette première ligne du travail. Or beaucoup de copies la négligent et proposent une question mal posée, mal construite. Ainsi le jury a pu lire : « Est-ce que la communication mérite-t-elle vraiment la place importante qu'elle a dans la vie quotidienne ? » Il convient également de cerner au mieux le thème clé de la synthèse. La lecture des copies permet de distinguer quatre grands groupes de problématiques :

→ Celles qui à juste titre questionnent clairement le thème de la synthèse, le débat, avec plus ou moins de pertinence/de maladresse, avec plus ou moins de précision (*La société laisse-t-elle place au débat ? Quels sont les enjeux du débat au sein de la société ? Le débat a-t-il perdu de sa superbe ? Débattre est-il encore possible ? Le débat a-t-il aujourd'hui disparu ? L'érosion du débat est-elle une fatalité pour nos sociétés ? Est-ce que le débat et la polémique existent encore aujourd'hui ? Le débat est-il toujours un outil clé au service du bon fonctionnement d'une société ? Comment et pourquoi refonder notre rapport au débat ? Le débat est-il condamné à disparaître ou peut-il résister face aux obstacles qui lui sont présentés ?...*)

→ Celles (les plus nombreuses), plus hésitantes, qui s'interrogent sur la conversation, les échanges verbaux, la communication, la dispute, voire le conflit, au risque alors de regarder les choses de bien trop loin (*La dispute, fléau ou solution ? Faut-il souhaiter le conflit ? Sommes-nous face à une dénaturation croissante des échanges entre les individus ? Doit-on condamner la critique ? Comment la confrontation verbale agit-elle sur nos sociétés ? Quelles sont les caractéristiques, les enjeux et les obstacles de la conversation ? Quel usage de la parole contradictoire dans nos sociétés modernes ? Le refus catégorique de l'opinion divergente est-il ce qui définit l'homme moderne ? Communiquons-nous de la bonne manière ? Le choc des idées : un moment de délectation intellectuelle ou un empoisonnement du langage ? ...*)

→ Celles (très nombreuses) qui se focalisent sur la notion de langage (*Le langage : don ou malédiction pour l'homme ? Quelle est l'évolution du langage ? Quelle est la place du langage dans notre société ? En quoi le rapport entre l'homme et le langage nous éclaire-t-il sur la société ? ...*)

→ Celles qui, ne saisissant pas du tout les enjeux de la synthèse, débutent par une question révélant d'emblée que les textes ne sont pas compris (*Peut-on dire que la vérité est réellement crédible ? Dans quelle mesure le désaccord est-il nécessaire à une meilleure compréhension du monde ? La critique peut-elle sauver notre esprit ? La critique est-elle inhérente au langage ? Est-ce que les gens s'expriment tous de la même manière ? La contestation prévaut-elle sur ses motivations ? Pourquoi l'homme a-t-il constamment besoin de s'exprimer ? Les moyens de communication sont-ils une solution face aux maux sociétaux ? ...*)

Difficultés et réussites dans la formulation des idées

Le sujet de cette année exigeait en outre, comme c'est l'esprit de l'exercice, une grande **capacité à faire apparaître les points saillants de la réflexion** engagée par la rencontre des trois textes et à **identifier précisément les idées en jeu**.

Ainsi, le manque de **précision lexicale** a pu coûter très cher à certains candidats. La précision de l'expression et de la pensée imposait en effet de ne pas confondre « débat » et « conflit », « conversation » et « discours », « contradiction » et « polémique » ou encore « communication » et « échange ». En employant aléatoirement ces termes d'une partie à l'autre, on risque de perdre le correcteur, et de se perdre soi-même. Mal juger de la synonymie entraîne une certaine confusion et un gauchissement du sens. On peut comprendre qu'un candidat hésite entre deux mots, mais qu'il choisisse finalement de les considérer comme équivalents constitue une erreur d'appréciation. L'enjeu de l'exercice est bien de savoir peser ses mots et les choisir à bon escient. Ainsi, les textes proposés, et plus particulièrement ceux de Pierre-Henri Tavoillot et de Cynthia Fleury, distinguent nettement la prise de position unilatérale et violente, du débat argumenté, raisonné, où chacun écoute l'autre et même, se met à la place de l'autre. Ce point est particulièrement saillant chez Tavoillot qui condamne la première par le terme de « clash » et valorise le second par la référence à la « *disputatio* ». Il fallait donc que les candidats fassent à leur tour cette distinction ; or, dans trop de copies, l'utilisation d'un terme générique, comme « débat », « polémique » ou « critique », recouvre et confond ces deux réalités en effaçant toute cette distinction essentielle. Ainsi dans une copie, en réponse à la question « *Les individus ne débattent-ils pas uniquement pour se mettre en avant ?* », le candidat analyse dans le texte de Cynthia Fleury ce qui est précisément le contraire du débat : « *Si les individus débattent, c'est pour ternir celle [l'image] de leurs opposants, pour se mettre sous la lumière des projecteurs.* » Même erreur dans un passage rapprochant Tavoillot et Fleury : à la question « *Quel est le propre du débat ?* », le candidat répond : « *Tavoillot le présente comme un clash qui amène à des divisions, alors que Fleury (...) présente le débat comme une violence du langage qui doit réfuter l'autre.* » Les termes « critique » ou « polémique » servent aussi à désigner toute forme de prise de parole, sans distinction. Ainsi on lit dans une copie la question-titre : « *La critique est-elle facteur de conflit ?* » suivie de cette analyse : « *Fleury montre que la critique n'est désormais que pour nuire et provoque une haine disproportionnée [...]* ».

Les meilleures copies en revanche font un usage précis des termes, rendant ainsi compte des **nuances de la pensée des auteurs** : « *La confrontations verbale est souhaitable pour Montaigne car elle développe notre critique (...). D'après Pierre-Henri Tavoillot ce débat est résumé à une opposition binaire entre deux camps (...). Cynthia Fleury ajoute que le langage a perdu son rôle. Les mots sont désormais des armes.* » Dans une excellente copie apparaît encore le souci accordé aux nuances par la précision du lexique de la parole : « *Pierre Tavoillot estim[e] que la violence des polémiques médiatiques contemporaines témoigne de la conception de la contradiction comme une grave agression. Au contraire, s'insurge Montaigne, elle [la virulence du langage] est le marqueur même de la contradiction. Convoquant Cicéron, il soutient que la conversation, art de la contradiction, doit être vive, voire violente, pour être authentique. Cynthia Fleury se distingue en remarquant que la violence d'un langage ordurier traduit plutôt le ressentiment [...].* »

Ajoutons encore que si faire une bonne synthèse, c'est donc **choisir les termes adéquats**, il faut le faire en prêtant attention au lexique utilisé par les auteurs des textes proposés à la synthèse mais aussi en tenant compte du sens des mots dans la langue. Ainsi Montaigne utilisait les termes « conversation », « communication », « discussion » ou « critique ». Mais ces termes prenaient place dans un contexte qui leur conférait un sens plus précis que celui qu'ils ont dans la langue. La « conversation » s'opposait à la lecture solitaire, « discuter » était accolé à « contester », la « critique » n'était pas sujet mais complément d'un verbe et elle prolongeait la phrase précédente évoquant « les contradictions dans les jugements »... Extraire ces termes de sens large de leur contexte pour en faire la phrase-titre était donc une erreur : ils devenaient impropres et ne rendaient pas compte de l'idée de débat qui présidait à l'utilisation du langage dans les trois textes. Ainsi une phrase-titre comme « *Avons-nous perdu la conversation ?* » n'étaient pas satisfaisante. La « conversation », comme la « communication » d'ailleurs, n'implique pas l'échange contradictoire, le terme désigne un

échange de propos et est proche de la discussion ou de l'entretien. De même, les termes « désaccord », « opposition » ou « critique » (pris comme substantif) étaient problématiques.

Des phrases comme « *Comment revaloriser la fonction du désaccord ?* » ou « *Comment convient-il de penser l'opposition dans nos sociétés ?* » ne rendaient pas compte des spécificités de nos textes centrés sur l'échange verbal (oral ou écrit). Le substantif « critique » renvoie, lui, à l'idée de jugement intellectuel ou moral, et non à un échange contradictoire. C'est à partir de l'idée de jugement que le mot a pu prendre le sens d'éreintement ou de dénigrement (exemple : *ne pas ménager ses critiques*) mais la critique n'est pas synonyme de débat. Ainsi des phrases-titres comme « *Comment appréhender la critique ?* », « *En quoi peut-on parler d'apport de la critique ?* » ou « *La critique a-t-elle définitivement disparu de notre société ?* » étaient tout à fait impropres, voire dépourvues de sens. Le terme choisi devait ainsi renvoyer à la fois à l'échange verbal et au désaccord. Des mots ou des locutions comme « débat », « débattre », « controverse », « polémique », « conflit oratoire », « confrontation verbale », « joute oratoire/verbale », « échange conflictuel/contradictoire », réunissaient ces deux aspects.

Enfin, il était pertinent de **jouer sur le lexique pour mieux distinguer et opposer les textes entre eux**. L'art humaniste de l'échange contradictoire loué par Montaigne différait des polémiques indignées et autres conspirations dans lesquelles risque de sombrer la démocratie selon P.-H. Tavoillot, ou du langage fielleux dans lequel se complait « l'homme du ressentiment » selon C. Fleury. Opposer le « débat » à la « polémique » permettait de mettre en lumière cette opposition : le premier terme, positif, rendait compte d'un échange verbal contradictoire et constructif, le second, négatif, induisait une attitude belliqueuse et une agressivité vaine.

Difficultés particulières posées par les différents textes

Rappelons avant tout qu'**il ne s'agit pas de privilégier un des textes, mais qu'il faut au contraire conduire un exercice qui confronte trois points de vue d'égal intérêt**. Aussi faut-il éviter de privilégier un auteur et de centrer tout son travail sur cette pensée. En effet, si les meilleures copies articulent intelligemment les trois approches, d'autres sont exclusivement centrées sur deux textes sans mise en tension avec le troisième. Ainsi, certains candidats négligent totalement la réflexion de Montaigne, qui, en quelques occasions, a pu être appelé Descartes. En outre, beaucoup orientent la question générale sur le monde contemporain (« *dans nos sociétés actuelles, dans le monde contemporain, aujourd'hui* ») sans voir la tension temporelle qui articulait le rapprochement des trois extraits. Enfin, la pensée de C. Fleury est fréquemment ramenée à un seul point, l'expression violente le plus souvent, voire, plus rarement, le ressentiment. Seul le deuxième texte a paru trouver un écho plus favorable dans les copies (et même s'il reçoit aussi sa part de contresens). Il est souvent, de manière très déséquilibrée, privilégié pour organiser la synthèse.

1) Montaigne

A bien été saisi que le débat, la “dispute” au sens humaniste du terme, était une forme de dialogue prisée par l'auteur. A moins été mentionné le fait que Montaigne pouvait même admettre l'intérêt d'une forme d'âpreté dans l'échange. N'ont pas été suffisamment exploitées ou comprises les références aux opinions ou à la “sottise” d'autrui comme étant certes un souci (il faut savoir se trouver un adversaire de choix pour converser avec profit), mais aussi comme quelque chose qu'il faut savoir tolérer.

2) Tavoillot

Un certain nombre de copies ont été tentées de rendre compte des quatre maux de la société (mentionnés par l'auteur comme étant la cause de la culture du "clash") sans prendre la précaution de les rendre compréhensibles dans leur version abrégée, donc en reprenant le texte : *surplus d'information, solitude, impuissance, désenchantement*. **La reprise allusive ne peut satisfaire aux exigences de l'exercice.** En outre, le texte de Tavoillot a donné lieu à un contresens récurrent : de nombreuses copies ont ainsi soutenu que l'auteur prônait le "clash", la confrontation violente, qui constituerait selon lui un moyen, pour la société démocratique, de surmonter le malaise contemporain. Ce contresens semble provenir d'une double confusion. C'est d'abord le fait d'une confusion lexicale entre le "clash", analysé dans le premier mouvement du texte, et le "débat", solution proposée par l'auteur dans le second mouvement : il aurait convenu de mieux distinguer ces deux notions, clairement définies par l'auteur de manière contrastée. Mais c'est aussi révélateur d'une **lecture parfois trop myope des textes, dont la perspective globale n'est pas déterminée avec assez de rigueur** : ainsi la position de Tavoillot pouvait-elle parfois se voir assimilée à la situation qu'il constatait et décrivait. Au contraire, ce constat donnait lieu à une réflexion critique de Tavoillot. De très nombreuses copies commettent ainsi de véritables contresens sur la signification *globale* des textes : elles énoncent l'exact contraire de ce que l'auteur suggère. Dans la première partie de ce texte, il est question des dérives des sociétés contemporaines, au sein desquelles des citoyens désenchantés, « sans but, sans perspective, sans horizon », trouvent dans la pratique du *clash* une occasion de construire des fraternités illusoires, bâties sur des mensonges, des illusions réductrices et des faux-semblants. L'idée fait l'objet de développements qui occupent plusieurs paragraphes dont elle constitue le fil directeur et elle est énoncée sans la moindre ambiguïté par un auteur qui énonce un point de vue très clairement négatif : à ses yeux, cette évolution est néfaste, sans le moindre doute, et ce n'est que dans la seconde partie du texte qu'il développe un certain nombre de considérations susceptibles de dresser un constat moins alarmiste à propos de la situation et des perspectives du débat public dans nos sociétés. Or un nombre considérable de copies rend compte de ces passages dans lesquels l'auteur pointe des dérives en adoptant une perspective exactement inverse. Quand P.-H. Tavoillot dénonce des illusions, les candidats célèbrent des fraternités authentiques produites ou créées, à les en croire, par la pratique du « débat », de la « critique », ou de « l'opposition ». Il est décisif de comprendre la pente argumentative globale du texte, en l'occurrence le fait que P.-H. Tavoillot ne présente pas le conflit comme fédérateur, mais qu'au contraire il dénonce le fait qu'une forme malsaine de conflit soit devenue, dans des sociétés qui perdent leurs repères, la seule manière de créer de prétendus liens.

3) Fleury

Les copies ont été un peu réductrices. Visiblement marqués par les propos de l'auteur sur la « haine » exprimée de façon « anonyme » sur les réseaux sociaux, les étudiants n'ont pas pris le temps de lire les idées plus subtiles qui s'y font jour (cohésion sociale factice, dérèglement social et culturel, mise en danger de la dimension démocratique). N'ont pas toujours été bien comprises (ou bien utilisées) les notions de sublimation ou de symbolisation. Plus généralement, une confusion est revenue très régulièrement : mettre sur un même plan, dans un même paragraphe intitulé par exemple "quel intérêt a-t-on à débattre ?" :

- les bienfaits théoriques / de principe d'un sain affrontement verbal : il exerce l'esprit, permet de gagner en esprit critique, est essentiel à une société véritablement démocratique ;

- et les faux avantages que ceux qui débattent de travers peuvent tirer de leur mauvais usage de la parole : par exemple, la culture du “clash” permettrait aux individus de s’affirmer dans une société où ils ont perdu leurs repères, le déversement de haine sur internet permet d’exprimer ses pulsions...

En d’autres termes, au lieu d’opposer ce que devrait être l’art du débat (idéalement) et la façon dont il est appliqué dans les faits (de manière regrettable), beaucoup de copies ont réuni artificiellement ces deux données, ce qui conduit nécessairement à un contresens général.

Difficulté à construire des plans complètement appropriés au sujet

Trop fréquemment, certains candidats se sont reposés sur des plans préétablis du type *constat / causes / conséquences*, ou encore *définition / dérives / solutions* ; de tels plans, s’ils peuvent rassurer et parfois permettre de ne pas échouer dans l’exercice, ne sont pas, sauf exception, suffisants pour se hisser jusqu’aux plus grandes réussites : **en mécanisant à l’excès la réflexion, les plans préétablis réduisent l’intérêt de la confrontation mise en place**. Lorsque ces plans *a priori* ne prennent pas même le soin de s’adapter aux textes (avec trois questions qui pourraient se retrouver, quasiment *ne varietur*, sur n’importe quel sujet ou presque, par exemple : *qu’en est-il du débat aujourd’hui ? quelles sont les causes ? quelles conséquences doit-on en tirer ?*), la proposition semble particulièrement faible. Rappelons aux candidats qu’en lisant les questions, le jury doit déjà avoir une idée assez précise de la démarche engagée et de la façon dont le candidat a pu lire finement et précisément les textes pour construire sa réflexion. En outre, de tels plans préétablis flattent une certaine pente à raboter l’originalité des textes et à dégager un consensus mou, voire à basculer dans l’amalgame (si Tavoillot et Fleury évoquent ainsi les réseaux sociaux, ce n’est pas pour en dire la même chose). Les meilleures synthèses organisent au contraire un dialogue précis.

Difficultés à prendre en charge la spécificité historique d’un des textes

Certaines synthèses échouent car elles survolent les textes au point que la synthèse, devenant trop « synthétique », ne dit plus rien de précis et simplifie abusivement la pensée des auteurs. Ce risque menace tout texte (voir les remarques déjà faites sur le texte 2 en particulier et l’oubli du souhait d’un *sens commun* pourtant très important pour comprendre la perspective du raisonnement). Mais cette année, c’est plus encore la profondeur historique du corpus qui aura été oubliée : combien de copies, lissant les textes, semblent faire de Montaigne un contemporain ? Si cette permanence est flatteuse pour l’auteur des *Essais*, dont on ne contestera pas la troublante modernité, il n’est pas sûr qu’elle soit très probante du point de vue plus pragmatique des attentes du jury. Il paraissait en effet **indispensable de démarquer Montaigne des deux auteurs contemporains**, pour des raisons historiques et culturelles évidentes, et parce que cela évitait des formulations absurdes telles que « *Cynthia Fleury et P.-H. Tavoillot dénoncent la violence qui se déverse sur les réseaux sociaux, ce que conteste Montaigne...* ». **Lire des textes éloignés impose de prendre en compte avec rigueur leur écart**, sans croire que l’enjeu est cette évolution qui sépare l’époque de Montaigne de la nôtre (et conduit à des questions aussi vagues que : « Quelles sont les défis de la communication critique à travers l’Histoire ? ») ni nier le fait que les auteurs appartiennent à des époques différentes. L’intégration du propos de Montaigne dans la synthèse a plus précisément posé trois types de problème :

- le premier consiste dans le nivellement, sur le plan chronologique, des trois textes qui ne sont pas situés historiquement et inscrits comme par défaut dans le contexte contemporain : c’est ainsi que l’on en vient à appeler Montaigne le « collègue » de Cynthia Fleury ;

- le deuxième concerne l'introduction, dans la formulation des questions, d'un anachronisme qui conduit à exclure l'extrait des *Essais* : c'est le cas, par exemple, d'une partie consacrée aux réponses à la révolution de la technologie, ou à la manière dont les réseaux sociaux pervertissent les débats. Montaigne a pu alors être soit purement et simplement omis, ce qui pose un problème de méthode dans la mesure où la synthèse s'affranchit de l'une de ses principales et plus fécondes contraintes ; soit mentionné par exclusion (« Montaigne n'était pas confronté à ce problème à son époque »), ce qui revient au même ; soit rattaché artificiellement au propos qui, de fait, décroche de la question à laquelle il devrait répondre ;

- le troisième concerne l'adoption d'une perspective « historique » ou « évolutionniste » sur le débat, ce qui ne convient pas non plus : une telle perspective est d'autant moins pertinente qu'elle exclut de l'analyse la période intermédiaire, en faisant du XXI^e la suite immédiate du XVI^e siècle. La comparaison de propos formulés à des époques très différentes devait permettre de mettre en perspective et d'affiner la réflexion sur des faits sociaux et comportements contemporains révélant des tendances profondes et permanentes. C'est ce que les meilleures copies sont parvenues à faire, établissant par exemple un juste rapprochement entre Tavoillot et Montaigne, qui tous deux cherchent dans les modèles du passé (antique pour le second, médiéval pour le premier) de quoi remotiver et revitaliser le débat tel qu'ils le pratiquent à leur époque.

Le corpus de l'épreuve de synthèse de cette année était donc exemplaire de la volonté d'offrir aux candidats la possibilité de confronter des points de vue d'auteurs d'époques différentes. En effet les réflexions alarmistes des deux auteurs contemporains entrent en résonance avec l'analyse de Montaigne, réfléchissant de manière lucide aux conditions nécessaires à un débat fructueux. En ce sens le choix des trois textes permettait de saisir d'une part la dégradation des conditions du débat dans la société actuelle et d'autre part son importance essentielle pour la vie sociale et par conséquent pour la bonne santé de la démocratie. Situer les textes les uns par rapport aux autres avec exactitude, c'est mettre en valeur la dimension historique du dossier et pour ce faire les moyens ne manquent pas ; les candidats vigilants ont par exemple utilisé l'imparfait pour évoquer le point de vue de Montaigne : « Montaigne expliquait que l'art de la conversation permettait un enrichissement intellectuel lorsqu'il était pratiqué avec des gens capables de débattre ». Ils ont parfois mentionné le siècle de Montaigne, ou la date précise indiquée dans le paratexte : « 1595 ».

Trop de candidats semblent penser qu'on leur demande de s'interroger presque systématiquement sur notre société contemporaine dans son ensemble. Mais il n'est pas complètement satisfaisant, dans le cadre de ce corpus, de proposer un sujet sur le débat dans « notre société » ou dans « nos sociétés actuelles » dans la mesure où la société du XVI^e siècle n'a que peu de points communs en la matière avec le XXI^e siècle marqué par les réseaux sociaux, dont les deux auteurs contemporains pointent les dérives (de la même façon, interroger le débat « en démocratie » ne permettait certes pas de faire jouer tout son rôle à Montaigne). Ainsi, des problématiques comme : « *L'époque est-elle à l'avidité croissante de polémiques stériles ?* », « *Comment envisager le débat public afin de remédier au malaise de la société moderne ?* », si elles n'étaient pas accompagnées de la mention d'une évolution chronologique entre le texte 1 et les textes 2 et 3, se révélaient inaptes à rendre compte du corpus dans son entièreté. Inacceptables aussi, cette fois à l'intérieur des paragraphes, des phrases comme : « *Les discours actuels sont conventionnels, critique Montaigne* », « *Selon Montaigne, la critique est indispensable à la démocratie* », ou « *Montaigne remarque que l'évolution de nos sociétés modernes a impulsé une forte diversification des opinions* ». On suppose que les candidats savent que Montaigne n'est pas notre contemporain, mais si tel n'était pas le cas, il suffirait de regarder les dates (1595 et 2020), ainsi que la mention d'une « translation en français moderne » à la fin du premier texte, pour s'en assurer, et prendre ainsi conscience de l'écart temporel qui séparait le texte de Montaigne des deux autres, fait qui n'était pas négligeable. Il faut donc résister à ce qui devient un malheureux réflexe : toujours vouloir proposer une question générale mécanique sur « nos sociétés contemporaines ».

En revanche, il faut prendre l'habitude, pour bien contextualiser, de prêter attention aux titres des ouvrages et à leurs dates, qui suivent systématiquement les extraits proposés. Cet aspect de la lecture des textes a toute son importance et contribue à la finesse et aux nuances attendues dans les synthèses.

4 – Conseils aux futurs candidats

Certains points, qui posent des problèmes à un nombre certain de copies, mériteraient d'être travaillés de façon systématique par les candidats qui préparent pendant leurs années d'études cette épreuve.

1. travail sur la maîtrise orthographique et syntaxique

On sera en particulier vigilant à plusieurs éléments structurellement très présents dans l'exercice :

a) la formulation grammaticalement correcte des **questions directes**, à ne pas confondre avec les **interrogatives indirectes** ;

b) l'usage de la **prise pronominale** ;

c) la **construction d'une phrase complète** (en particulier, on sera vigilant sur l'utilisation d'*alors que* et *tandis que* qui ne peut introduire une proposition indépendante) ;

d) le **respect des noms des auteurs proposés** – et de leur identité de genre : Cynthia Fleury a trop souvent été masculinisée par les copies. On ne peut qu'inviter les futurs candidats à prêter une attention plus soutenue aux noms propres des trois auteurs de la synthèse. L'orthographe de Pierre-Henri Tavoillot a été régulièrement maltraitée. Rappelons également aux candidats qu'il est inutile de faire systématiquement figurer dans la synthèse les titres des ouvrages d'où les textes sont extraits.

Enfin et plus généralement, le jury signale une augmentation sensible des pénalités orthographiques données cette année. Les fautes orthographiques d'usage sont en effet en augmentation et aux erreurs traditionnelles (**vertue*, **nottament*, **discution*, **language*), s'est ajoutée une récurrente innovation créative dans un nombre significatif de travaux (**naucif*, **intellectuel*, **joutte*, **aggressif*, **atif*, **Solitude*, **Autruit*).

Il importe de savoir se relire : le temps alloué à l'épreuve et le nombre de mots total permet d'ambitionner un ensemble aussi propre que possible, sur le plan orthographique comme sur le plan matériel.

2. travail sur la précision lexicale

Outre les emprunts trop fréquents à des expressions significatives des textes eux-mêmes, le jury rappelle qu'il faut **apprendre à mesurer les termes que l'on emploie et les nuances de sens** – parfois même les écarts de sens – entre des mots comme « dialogue », « conversation », « communication » et « débat », « critique » et « polémique », voire « parole » ou « langage ». Il faut peser ses termes et ainsi stabiliser sa lecture pour conduire une synthèse précise et féconde, sans passer des *vertus du dialogue*, à l'*usage de la parole* puis à la *vraie conversation*...

Il faut apprendre à mesurer que les mots ne sont pas interchangeables, même s'il existe des synonymes ou des mots de valeur proche. L'emploi anarchique, aux centres névralgiques de la réflexion, de *conversation*, *débat*, *confrontation*, *échange*, *contradiction*, *opposition*, *communication*, *discours*, *rhétorique*, *discussion*, *parole*, *langage*, plus rarement *dispute* signale la nécessité d'un travail précis et réglé sur le vocabulaire pour réussir vraiment l'exercice : le souci (louable) d'exhaustivité doit s'accompagner de la plus grande rigueur lexicale. Enfin, rappelons que la synthèse sera d'autant plus efficace que sa lecture sera fluide. Il importe donc de veiller à employer correctement les termes adéquats (de nombreuses copies ont considéré que « opinion » était un substantif masculin) et les tours usuels de la langue, en évitant par exemple l'emploi de verbes de parole incorrects (« défend que », « décrit que »).

3. travail sur l'exigence notionnelle

Il importe encore de travailler à définir une problématique précise et permettant de rendre compte des trois textes, en évitant donc de privilégier une notion présente dans l'un mais pas dans tous, et de mettre en place une structure et une progression interne qui témoignent d'une vraie réflexion sur les enjeux proposés. Il faut veiller à **établir une logique claire entre les différents moments de l'exercice, sans s'écarter de la problématique annoncée, sans non plus redire trois fois la même chose**. Rappelons qu'il n'y a pas d'exigence de reformuler un terme lorsque c'est celui qui s'impose et qu'on ne peut lui trouver de synonyme pertinent. À vouloir éviter le mot *débat*, trop de copies ont ciblé leur propos sur la question du langage et de la communication, dérivant ainsi vers le hors-sujet. De là des problématiques parfois creuses, approximatives comme « *Qu'est-ce que le langage ?* » / « *Pourquoi faire usage de la parole ?* » qui rendaient impossible une réflexion aboutie sur les enjeux sociaux et politiques de l'importance du débat. Il faut donc veiller à présenter à la fois de bonnes interrogations liminaires (celle initiale / celles qui suivent) et des paragraphes qui témoignent d'une lecture suffisamment attentive et juste des textes. Il convient donc de s'investir dans la recherche de points de confrontation justes et précis, sans croire que le contenu du paragraphe suffira, comme il convient symétriquement de ne pas estimer que le "plan" général fera illusion, quitte ensuite à utiliser les arguments sans réel souci de cohérence dans les paragraphes.

Comment formuler les points de confrontation dans les parties de la synthèse ?

Ces questions sont une étape-clé dans la réussite de la synthèse mais elles sont fréquemment mal formulées par les candidats. Voici quelques recommandations pour mieux les réussir.

a. Elles doivent être rédigées pour former des phrases complètes et correctes syntaxiquement :

- *Quid des discours peu pertinents ?* gagne à être reformulé *Qu'est-ce qu'un discours peu pertinent ?*

b. Elles doivent être simples et claires :

- *Comment concilier volonté de complexité dans les discussions avec une société contemporaine qui semble ne pas supporter le désaccord ?* La question n'est pas correcte syntaxiquement, et elle montre que la distance de Montaigne, témoin du XVI^e siècle, n'est pas prise en compte.
- *Quel est l'état du débat public et de la confrontation des idées et quelle est leur place dans la société ?* La question ouvre différentes pistes de réflexion et entraîne un paragraphe hétérogène voire incohérent.

- *Comment se manifeste ce refus de la contradiction chez l'homme, et quelles en sont les raisons ?* La formule mélange constat et recherche des causes, ce qui ne peut être pertinent.

- *Dans quel champ cette menace s'est-elle fertilisée ?* La métaphore agricole manque de pertinence et de clarté.

c. Elles doivent faire apparaître la progression du raisonnement, par exemple à l'aide de connecteurs logiques :

- *Cependant, le simple fait de débattre est-il encore possible ?*

- *Ainsi, sommes-nous condamnés à vivre sans débat ?*

d. La progression d'une question à l'autre ne doit pas être mécanique, les formules utilisées doivent être appropriées pour le corpus considéré et non transférables d'un corpus à l'autre :

Contre-exemples :

- *Q1 : Comment se matérialise le conflit ? Q2 : Quelle est l'utilité du conflit ? Q3 : Faut-il avoir peur du conflit ?*

- *Q1 : Pourquoi le débat fait-il débat ? Q2 : Comment en sommes-nous arrivés là ? Q3 : Des améliorations sont-elles envisageables ?*

À l'inverse, le plan suivant témoigne d'une lecture plus profonde des textes :

- *Q1 : Le débat appartient-il à un âge révolu ? – Q2 : Pourquoi se retrouve-t-il ainsi noyé ? – Q3 : Dès lors, faut-il penser une société plus ouverte à la discussion ?*

e. Le rapport entre la question posée et le contenu du paragraphe doit apparaître clairement, dans la continuité de la lecture :

- *Comment conserver les fruits du débat ? Le ressentiment est selon Cynthia Fleury un phénomène narcissique, autoentretenu par la haine et la recherche du pouvoir.* La définition du ressentiment chez Fleury ne répond pas à la question posée.

- *Comment est-ce que la société fait de la parole un moyen d'attaque ? L'être humain, d'après Montaigne, n'apprécie guère la critique. Tout aussi significatif, Tavoillot évoque le terme clash pour faire référence à la violence verbale.* Les premières phrases du paragraphe ne semblent pas avoir de rapport avec la question posée.

f. Elles ne doivent pas être rattachées exclusivement à la thèse d'un des trois auteurs :

Contre-exemple :

- *Q1 : Pour quelles raisons la polémique attire-t-elle ? (l'entrée est celle de Tavoillot) – Q2 : Existe-t-il une corrélation entre querelle et conversation ? (l'entrée est celle de Montaigne) – Q3 : Par quels moyens les mots deviennent-ils violents ? (l'entrée est celle de Fleury).*

Enfin, même si ce n'est pas un impératif, l'usage est plutôt de formuler ces points de confrontation comme des questions, même le premier d'entre eux.

Pour résumer, le **dynamisme et la rigueur du plan constituent des attendus de la synthèse de textes**. Le jury est en effet toujours attentif à la progression d'un plan dont la logique est apparente.

Dans le plan suivant par exemple, il semble que deux parties se recoupent :

- I) *Doit-on nécessairement laisser place à la critique dans une discussion ?*
- II) *Faut-il donner une audience à chaque opinion ?*
- III) *Quels sont les obstacles au débat ?*

Dans cet autre plan, pis encore, les trois questions se superposent manifestement :

- I) *Existe-t-il encore de vrais débats ?*
- II) *Reste-t-il de la place pour la divergence des opinions ?*
- III) *Accepte-t-on la critique dans le débat ?*

En revanche d'heureuses propositions sont propres à favoriser des confrontations riches et fécondes.

Problématique : quelle place accorder au débat ?

- I) *Quelles dérives sont observables dans l'utilisation de la polémique ?*
- II) *Ces travers sont-ils le propre des sociétés contemporaines ?*
- III) *Dès lors, quels principes vertueux rétablir ?*

Se poser les bonnes questions ne suffit pas à faire une bonne synthèse, encore faut-il que ce que l'on rapporte des textes soit juste (et au regard de ce que dit effectivement le texte, et au regard de la question posée). Inversement, avoir compris les arguments présents dans les textes, mais ne pas savoir les intégrer à un raisonnement plus large, tel que celui présenté par les trois questions liminaires choisies, ne suffit pas non plus à faire une bonne synthèse. Le même souci d'organisation doit présider à la construction de chaque paragraphe. Si de nombreux candidats ont le souci d'introduire dans la progression d'ensemble de leur synthèse une forme de dynamique, notamment perceptible dans les trois questions d'ouverture choisies, trop rares sont ceux qui se préoccupent d'organiser les différents éléments qui composent ces trois parties. On constate ainsi régulièrement l'adoption d'une logique purement cumulative, dont le caractère répétitif est dans certains cas accentué par une reprise systématique de l'ordre des textes. Chaque développement suit ainsi le même cheminement : « *selon Montaigne...*, *selon Tavoillot...*, *et d'après Fleury...* ». De telles juxtapositions demeurent insuffisantes, dans la mesure où elles trahissent une incapacité à procéder à une véritable confrontation des textes. Ceux-ci sont simplement énumérés, au lieu d'être mis en tension. Le recours à des outils de liaison dont la valeur logique reste faible, comme « par ailleurs », « de plus », « quant à un tel », « pour sa part », ne suffit pas à masquer cette difficulté à opérer un travail de synthèse.

Soulignons à ce propos que l'emploi de la formule « de même » est en règle générale un aveu de faiblesse de la part du candidat : dans le cadre de cet exercice en particulier, deux auteurs ne pensent ni ne s'expriment jamais « de même » ; c'est au contraire leur singularité qu'il s'agit de dégager. Nous ne pouvons donc qu'inviter les étudiants à préciser davantage ce qui distingue les textes qui leur sont proposés, en fonction notamment des différents plans où ils se situent, ainsi que des méthodes d'analyse qu'ils privilégient. Des lignes de force se dessineront ainsi plus nettement, qui permettront aux étudiants d'échapper au risque d'une simple compilation des points de vue.

Ajoutons encore que chaque point de confrontation doit comporter la mention des trois auteurs, et que toutes les idées restituées doivent être strictement reliées à leur auteur ; ainsi, la relecture de leur synthèse permettrait à certains candidats qui avaient commis une étourderie et inversé des noms d'auteurs de corriger ce qui constitue, en l'état, une mauvaise attribution du raisonnement et donc une grossière erreur. En outre, dans la rédaction même, la plus grande précision doit être de mise : on évitera ainsi les énoncés généraux qui ne sont attribués à aucun auteur en tête de point de confrontation, ou qui n'apportent que très peu d'informations (comme « *Les trois auteurs divergent.* ») nuisant à la densité du propos. Il serait de même préférable de débiter le rendu d'une pensée particulière par le nom de l'auteur, plutôt que d'exposer le contenu argumentatif en ajoutant, en fin de séquence, ce nom. Cette mention tardive de l'auteur, surtout dans l'enchaînement de différentes idées, laisse planer un doute fâcheux sur la délimitation des pensées respectives et convient mal, si elle n'est pas finement maniée, à l'exigence de rigueur de la synthèse. Nous citons ici un extrait de confrontation avec ces inconvénients : « *Le dialogue offre une ouverture d'esprit. Pour Montaigne, le partenaire de conversation ou de débat enrichit notre perception en apportant ses opinions. La disputatio, issue de la Sorbonne médiévale, entraîne à la mise en situation à la place d'autrui (Tavoillot).* » Le premier énoncé n'est attribué à aucun auteur ; si la pensée de Montaigne est clairement délimitée, celle de Pierre-Henri Tavoillot semble dans un premier temps se fondre à la suite de Montaigne sans être nettement distinguée ; il eût ainsi été préférable d'anticiper la mention de P.-H. Tavoillot, dans un énoncé de ce type : « *Ainsi également, selon Tavoillot, la pratique de la disputatio, issue de la Sorbonne médiévale...* », voire « *Pour Tavoillot, c'est la pratique de la disputatio, issue de la Sorbonne médiévale...* », en restituant et discriminant nettement les deux argumentations. Enfin, même s'il peut être pertinent de rapprocher sur certains aspects deux auteurs, voire les trois auteurs de la synthèse, il ne s'agit en aucun cas de présenter un moyen terme qui tente de lisser les différences de pensées ou de position ; il importe au contraire de subtilement peser ses mots pour ne trahir aucun auteur. La mention des réseaux sociaux et de leur rôle délétaire dans les débats, commune à Cynthia Fleury et Pierre-Henri Tavoillot, pouvait constituer un point de convergence entre ces auteurs, mais il devait être nuancé car ce terme commun n'occupe pas la même place dans les deux raisonnements. Les généralisations regroupant les trois auteurs en début de point de confrontation appellent ainsi aussitôt des précisions qui distingueront chacun des textes avec rigueur, et doivent être bannies si elles mènent à rapprocher des éléments hétérogènes ou conduisent à un rendu imprécis des textes ; de même, des allers-retours trop fréquents entre les auteurs, risquant de mener à la confusion, doivent être subtilement maîtrisés.

Pour conclure, la synthèse est un exercice exigeant car il demande, dans un ensemble court, l'expression des idées la plus claire et la plus précise possible.

Il importe de dire clairement et simplement des choses précises et nuancées, et de ne pas perdre de vue que l'on écrit pour quelqu'un qui est supposé ne pas connaître les textes dont on fait la synthèse : il faut donc éviter l'allusion, et plus encore des formulations équivoques ou trompeuses car trop floues. Des formules comme « *le langage est un fléau pour l'homme* », « *tous s'accordent pour la survie des propos infondés* » témoignent d'un certain manque d'exigence et d'une difficulté à envisager objectivement la signification de ce que l'on écrit.

Trop de copies veulent imiter ce qu'elles supposent être le « style » de la synthèse, avec des tournures alambiquées ou un vocabulaire mal maîtrisé, au risque parfois d'être incompréhensibles ou ridicules : une bonne synthèse devrait pouvoir être lue par tout le monde.

Sans surprise donc, les synthèses qui reçoivent les bonnes et très bonnes notes sont celles qui ont adopté une démarche vraiment problématisée, touchant avec intelligence au cœur des questions posées par le sujet, parfois par des voies étonnantes et inattendues. En dépit quelquefois de légères fragilités dans l'expression, ces copies peuvent se trouver fortement valorisées au regard de l'ensemble.

Deux propositions de synthèse par le jury :

Proposition en 329 mots :

Peut-on débattre sans se battre ?

Quel rôle social la confrontation par le langage joue-t-elle ?

Montaigne fait l'éloge du débat, exercice également profitable et agréable, dont les mérites sont depuis longtemps et largement reconnus : le désaccord apporte à la conversation un dynamisme et une émulation féconds. Pierre-Henri Tavoillot constate que c'est plutôt la violence de la confrontation qui tend à se généraliser, ce que confirme Cynthia Fleury : chacun peut subir des attaques personnelles, favorisées par la dissymétrie que permet l'anonymat, et devenir un bouc émissaire temporaire au service d'une cohésion sociale factice. L'adulation, obéissant au même mécanisme pulsionnel, est le revers de cette médaille.

Comment le débat en vient-il à se dérégler ?

Pierre-Henri Tavoillot évoque un malaise systémique : le foisonnement des informations incite à des stratégies simplificatrices, complotisme ou binarité agressive ; la création d'une sociabilité du conflit répond à la solitude moderne ; le clash donne au citoyen déçu l'illusion d'un pouvoir retrouvé ; la reconstruction d'une cause à laquelle se vouer réactive la foi dans un salut sécularisé. Pour Montaigne, un piètre interlocuteur, la vanité, ou un ton péremptoire dénaturent le débat, moins cependant que notre réticence à nous exposer à la critique. Pour Cynthia Fleury, ce dérèglement résulte plutôt d'une perversion de l'usage du langage, devenu véhicule de la seule pulsion : détourné de sa fonction d'expression et de communication, il devient une arme de destruction de l'autre.

Peut-on retrouver, dans l'intérêt commun, le goût d'une confrontation pacifiée ?

Cynthia Fleury est pessimiste : le langage ainsi dévalué se retourne contre lui-même, avec des conséquences culturelles et politiques dévastatrices, et la résistance individuelle paraît bien dérisoire. Pour Pierre-Henri Tavoillot, le modèle médiéval de la *disputatio*, exercice à la fois d'expression et de pensée, et propédeutique à la controverse, est un remède possible au mal contemporain, qui ne comprend le désaccord que comme affrontement violent. Montaigne loue lui aussi les vertus herméneutiques d'une confrontation franche, voire rude, à condition de donner aux opinions leur juste valeur.

Proposition en 327 mots :

À quelles conditions doit-on débattre ?

Le débat se nourrit-il de la polémique ?

Assurément oui pour Montaigne qui, porteur de l'esprit renaissant, loue les vertus intellectuellement stimulantes de la dispute, même virulente : rien de pire, selon lui, que les échanges aseptisés de la conversation courtisane ou mondaine. A / l'opposé, Pierre-Henri Tavoillot et Cynthia Fleury déplorent cette culture du *clash* qui voit le débat contemporain dériver sur les réseaux sociaux vers le déversement d'invectives, d'accusations et de calomnies avec pour seul objectif, selon Fleury, de lyncher l'adversaire publiquement, collectivement et anonymement.

Quels sont donc les facteurs de / dénaturation du débat ?

Pour Montaigne, le débat s'appauvrit quand il sort du cadre exigeant des amis choisis pour leur vivacité d'esprit et de caractère, et quand il refuse d'examiner toutes les opinions et croyances, même les plus fantaisistes. Les analyses de Cynthia Fleury et de Pierre-Henri Tavoillot sont conjoncturelles : / pour Fleury, l'inclination victimaire contemporaine génère une rancœur qui conduit à violenter verbalement ceux qu'on juge responsables de ses maux ; pour Tavoillot, la modernité, par son individualisme et sa complexité, génère des sentiments d'isolement et d'impuissance à agir sur le réel ou même à le comprendre, / sentiments qui incitent à se regrouper en communautés d'opinions simplistes et fortement clivées.

Le débat est-il condamné à perdre ses vertus ?

Certainement pas pour Montaigne et Tavoillot qui vantent tous deux les mérites de l'ancienne *disputatio* : pour le premier, elle aiguillonne l'esprit et permet d'approcher / la vérité ; pour le second, sa réhabilitation aiderait à mieux accepter le point de vue d'autrui, à percevoir les limites de son propre savoir et à renoncer sagement aux prurits d'*hybris* révolutionnaires. Pessimiste, Fleury évoque la résistance de ces individus hélas trop rares qui refusent de dénaturer le / langage en l'instrumentalisant au service de la haine, s'évertuant à l'utiliser comme ressource de l'esprit critique, seul garant de l'État de droit.